

CHARTRE ETHIQUE DE L'ERHR :

connaître, se connaître, se reconnaître, pour agir ensemble

Une charte afin de s'unir de façon concertée pour garantir les droits et répondre «au plus juste» aux besoins des personnes en situation de handicap rare.



Équipe Relais Handicaps Rares
Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse

NOTRE ENGAGEMENT DANS DES VALEURS



Equité

Respect

Empathie

Responsabilité

NOTRE INTENTION DANS NOS RÉPONSES



Centrée sur la personne
ou ses attentes

NOTRE POSTURE AJUSTÉE MESURÉE ET ADAPTÉE (AMA)



Réflexivité pour
permettre la
distanciation

Développement de
nos compétences
individuelles et
collectives

NOS MODALITÉS D'ACTION EN QUESTIONNEMENT



Structuration et
l'animation de réseau

Travail d'analyse en
équipe interdisciplinaire

Co-construction
d'actions pour soutenir
les droits de la personne

NOS PRINCIPES D'ACTION COHÉRENTS AVEC NOS VALEURS



Soutien à la liberté de
choix

Valorisation de
l'expérience des
personnes

Recherche de
l'appropriation

Recherche d'une
circulation de
l'information et de la
connaissance